

MINES DE KIFURWE.-

RUHENGARI.

=====



Payé par Chèque N° 1 3 du 29/9/54
 Le Comptable C.A.C.

REÇU.-

Reçu de la mine Marchal, à Kifurwe, la somme de I.944. Frcs.-
 MILLE NEUF CENT QUARANTE QUATRE FRANCS.-pour compte de la chefferie
 Buberuka.Expropriation du 9.6.1954.-Bloc MOGANDU. de 8 Ha.26.3I.-

KIFURWE LE 22.9.1954.

1944
 3441

 5383

POCHET. ATA PPlc.

[Handwritten signature]
 110.00

Reçu.-
=====

Approbation, vérification et
on Ch. 4-2-3 Litt. K. 20
du L. C. N. 751 du 27/9/54
Payé par Chèque N° _____ du _____
Le Comptable G.A.G.

Reçu de la Mine Marchal, à Kifurwe, la somme de 3.441.Frcs.-
TROIS MILLE QUATRE CENT QUARANTE ET UN FRANCS.- pour compte de
la chefferie Buberuka.- Expropriation du 9.6.1954.- de
5 Ha.74.40.-

KIFURWE LE 22.9.1954.

POCHET. ATA. PPl.e.-

Le Comptable

H.T. 01

Handwritten signature and scribbles

BOCHER. ALA. BYIC--

KIELMAE TE SS. O. IORV.

2 HE. ZV. TO.--

Je s'efforce d'expliquer... Exotobliation en O. O. IORV.-- de

LEOIS MITTE CHATTE SIAL CHAVILLE EL NI LEANIS.-- dont compte de

Lesu de la plus d'icrsej' q' KIELMAE. Je s'efforce de E. VVI. BYIC.--

=====
BESL.--

Handwritten notes and stamps at the bottom right

Munyampeta Corpaud
Commerçant - Busoga - Ruhegeri

Le 27 septembre 1954

III Hopital

Ruhegeri

Doit

pour vente et livraison de ce qui suit:

2000 kilo pomme de terre. a 1.50f 3000f

3000 franc

Financement, Section A
Prêt on Chm. M. 26.11.54
Cheque n° 128 du 29/9/54
Le Comptable C.A.C.

Pour reception conforme
M. Lequart, Ruhegeri, le 27.9.54
Recevy

P. LEMMETS

Kunyampeter Garpaed
 commerçant - Busoga

Le 13 Sept

1.

M Hapil

Rubengeri

D

pour vente et livraison de ce qui suit:

1000kg. pomme de terre	q 2	2000/-
------------------------	-----	--------

Pour réception conforme
 Rubengeri le 13.9.54

Rubengeri

P. LEMBAH

Fr. de port
[Signature]

[Red mark]

Pour approbation, vérification et
 envoi en Chèque 11 à C. L. R.
 par L. C. 25
 Payé par Chèque 11 de
 Le Comptable C.A.C.

[Signature]

TERRITOIRE DE RUHENGERI - HÔPITAL de Ruhengeri

CHEFFERIE

Budget ; Chap : III Art. 2 litt. B.

Bon de commande

M. Munyamfeta Gaspar - Bururo

1.000. Kgs. Pommes de terre à 2 f 2.000,-

Deux Mille francs.

Ruhengeri, le 20 8 19 54

Nous prions, Messieurs les fournisseurs de vouloir bien établir une facture par bon de commande.

A. HEMMENS

Facture no. 61-

B.P.

P. K. Mantaria 20-010-007 Radinguini
--

NOTE DE DEBIT

le 15.9.54
 M. C. A. C. Radinguini

1 litre oil de Palm.	2300 -
----------------------	--------

Fr. 2300

two chousanni (three L. amount)
 Fr.

[Handwritten signature]

Pour reception conforme
 Radinguini le 15.9.54

[Handwritten signature]
 A. L. E. (etc.)

Pour approbation, vérification et
 Empruntation Chap. 3
 par L. C. N. 749 2.6.54
 par Chèque N° Cash 29/9/54
 Le Comptable C.A.C.
[Handwritten signature]

TERRITOIRE DE RUHENGERI - Hôpital de Ruhengeri
- Entretien de consoles

CHEFFERIE

Budget : Chap : 111 Art. 2 litt. 6

Bon de commande

Im²⁴ Montoya - Ruhengeri

1 fut Huile de Palme - 2.300,-
Deux mille trois cents francs.

Ruhengeri, le 15.9 1954

Nous prions, Messieurs les fournisseurs de vouloir bien établir une facture par bon de commande.

Demuy
A. LEMMENS

facture no 62

P. H. Lehanovic
R.C. 610 459
R. Lehengur

NOTE DE DEBIT

m. C. H. C. Lehengur
le 20.7.54

y. e/s Devon e
400 -

1600

Gros 1600

one 160 us and Displacement

Pour reception conforme
Par le client le 20.7.54

Henry
A. HENTEN

TERRITOIRE DE RUHNGERI

- Hôpital de Ruhengeri
- Entretien de malades

CHEFFERIE

Budget : Chap :

III

Art.

2

litt.

b

Bon de commande

Ch. Amantani - Ruhengeri

4 caisses savon (20) à 5 f.

1600,-

Orille au centre franc

Ruhengeri, le 20 9 1954

Reun

Nous prions, Messieurs les fournisseurs de vouloir bien établir une ~~facture~~ bon de commande.

h i m e r s

fact no 65

Mlle Leclercq
Rue - 600 505
Rindengen

NOTE DE DEBIT

Dû le 27-7-54

M. de Rindengen

1000 kgs	bonnes	1000 -
200 kgs	Riz @ 10/30	2000 -
1 litre	Petrole	1600
		<u>7900</u>

soit 7900

Seven thousand Nine hundred

Mlle Leclercq

Pour réception conforme
Rindengen le 27-7-54
Demery

A. LEMMENS

TERRITOIRE DE RUHENGERI

- Hôpital de Ruhengeri.
- Entretien des malades.

CHEFFÉRIE

Budget : Chap :

III

Art.

2

litt.

b.

Bon de commande

À: Mandona - Ruhengeri.

1.000 kg. Haricots	à	4,- fr	4.000,-
200 kg riz	à	10,50.	2.100,-
1 fût pétrole	à		1.600,-
			<u>7.700</u>
Sept mille sept cents francs			
Ruhengeri, le 27.9.			1954

Nous prions, Messieurs les fournisseurs de vouloir bien établir une facture par bon de commande.

A. LEMMENS